



## Table des matières

<b>Lettre d'information DMA Mai 2023</b> .....	1
<b>I. À la Une</b> .....	3
❖ 6 <sup>ème</sup> Conférence nationale du handicap .....	3
❖ Assises nationales de l'accessibilité le 6 et 7 juin 2023 à Paris .....	3
❖ Une nouvelle page « Politique d'accessibilité » sur le site .....	4
❖ 15 <sup>ème</sup> Conférence des États Parties du 13 au 15 juin 2023 .....	4
❖ Déploiement du réseau des sous-préfets référents handicap .....	4
❖ Refonte de la marque « Destination pour Tous » .....	4
<b>II. Accessibilité du cadre bâti</b> .....	5
❖ Paris 2024 : consultation sur l'accessibilité des établissements de tourisme .....	5
<b>III. Accessibilité des transports</b> .....	5
❖ Lancement de la 2 <sup>ème</sup> édition de l'enquête transports urbains et interurbains .....	5
❖ Mas et/ou MaaS : un outil de la transition écologique ? .....	6
❖ Ristourne automobile pour les titulaires de la carte mobilité inclusion .....	6
<b>IV. Actualités des partenaires</b> .....	6
❖ Une banque de pictogrammes en FALC .....	6
❖ Mobalib rejoint Acceslibre .....	7
❖ Rencontre autour du handicap à la Bibliothèque publique d'information .....	7
❖ 10 <sup>ème</sup> anniversaire du Musée d'Histoire et de Culture Sourde .....	8
<b>V. Dernières publications et formations</b> .....	8
❖ Formation en Communication Alternative Améliorée (CAA) .....	8
❖ Un film sur le thème des prisons et des EPHAD .....	8
❖ Plongez dans le guide « Les parcs nationaux accessibles à tous » ! .....	8
❖ Le livre « Le chien guide, la prunelle de mes yeux » .....	9
❖ Séniors et handicapés : mêmes combats .....	9
❖ Un livre blanc alliant intelligence artificielle et inclusion .....	10

## I. À la Une

### ❖ 6<sup>ème</sup> Conférence nationale du handicap

Le 26 avril 2023 était organisée la **6<sup>ème</sup> Conférence nationale du handicap (CNH)** à l'Élysée. Placée sous l'autorité du chef de l'Etat, elle a réuni près de 200 acteurs du champ du handicap pour **annoncer les mesures phares du quinquennat en matière de politique du handicap**.

En vue de la préparation de la CNH, la DMA a animé dix réunions regroupant 80 participants sur l'accessibilité des transports et du cadre bâti.

Retrouver le communiqué de presse reprenant **les mesures annoncées** lors de la CNH sur le lien suivant : <https://handicap.gouv.fr/la-conference-nationale-du-handicap-cnh>.

### ❖ Assises nationales de l'accessibilité le 6 et 7 juin 2023 à Paris

Le Salon Autonomic revient à Paris du **6 au 8 juin 2023** pour sa 17<sup>ème</sup> édition à Paris Expo, Porte de Versailles – Pavillon 4. C'est à cette occasion que se tiendront les Assises nationales de l'accessibilité animée par la DMA, les **mardi 6 et mercredi 7 juin de 14h à 17h**. Au programme :

#### **Mardi 6 juin (14h – 17h) :**

**14h : Ouverture des Assises**, Carole Guéchi, Déléguée Ministérielle à l'Accessibilité

**14h15 - L'après Ad'AP / Sd'AP : quels sont les changements pour les collectivités ?**

- Dans le cadre bâti
- Pour la voirie, les espaces publics et les transports

**16h - Accessibilité et faire savoir : faciliter l'usage par une information qualitative**

- Collecter et diffuser l'information sur l'accessibilité
- Rassembler les informations : « Mon Parcours Handicap »
- Améliorer la qualité de service dans l'aérien

#### **Mercredi 7 juin (14h – 17h) :**

**14h – « Ma Prime Ad'AP » pour aménager son logement en fonction de ses besoins**

- Description du dispositif
- Temps d'échanges avec la salle

**15h45 – L'accessibilité et les nouvelles mobilités**

**17h – Clôture des Assises autour d'un cocktail**

Le programme détaillé sera prochainement disponible sur le site Internet de la DMA.

L'entrée au Salon est **gratuite et ouverte aux professionnels et au grand public**. Plus d'informations sur le lien suivant : [http://www.autonomic-expo.com/autonomic\\_paris/paris/fr/3-le\\_salon.html](http://www.autonomic-expo.com/autonomic_paris/paris/fr/3-le_salon.html).

❖ Une nouvelle page « Politique d'accessibilité » sur le site

Au mois d'avril, la page « **Politique d'accessibilité** » du site Internet de la DMA a été mise à jour. Vous trouverez les dernières informations concernant la politique de la chaîne du déplacement actualisée ainsi que les perspectives à venir.

Retrouvez la page « Politique d'accessibilité » sur le lien suivant :

<https://www.ecologie.gouv.fr/politique-laccessibilite>.

❖ 15<sup>ème</sup> Conférence des États Parties du 13 au 15 juin 2023

La **15<sup>ème</sup> session de la Conférence des États Parties (COSP)** se tiendra à l'ONU à New York du **13 au 15 juin 2023** et portera sur les trois sous-thématiques suivantes :

1. Round table 1: Ensuring equal access to and accessibility of sexual and reproductive health services for persons with disabilities, co-chaired by: Greece and a civil society representative (notre proposition a été reprise).
2. Round table 2: Digital accessibility for persons with disabilities, co-chaired by: Sri Lanka and a civil society representative
3. Round table 3: Reaching the under-represented groups of persons with disabilities, co-chaired by: Panama and a civil society representative.

La France sera représentée par une délégation de Hauts fonctionnaires au handicap et à l'inclusion.

❖ Déploiement du réseau des sous-préfets référents handicap

À la suite du comité interministériel du handicap qui s'est tenu le 6 octobre 2022, les nominations vont bon train dans les territoires. À ce jour, **92 sous-préfets référents handicap** ont été désignés par chaque préfet de département. Pour connaître le vôtre, adressez-vous en préfecture.

❖ Refonte de la marque « Destination pour Tous »

Lancé en 2012, « **Destination pour Tous** » est le seul label d'État permettant de saluer l'accessibilité d'un territoire aux personnes en situation de handicap, en s'inscrivant dans une logique de valorisation des démarches d'accessibilité universelle déployées par les collectivités territoriales.

En dépit de son caractère ambitieux, le dispositif souffre d'un manque de visibilité avec **seulement 9 territoires labellisés à ce jour**.

Au regard de l'engouement des acteurs concernés et de la nécessité d'étendre ce dispositif à l'aune des Jeux de Paris 2024, le ministère chargé des Petites et Moyennes Entreprises, du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme, le ministère chargé des Collectivités territoriales et de la Ruralité et le ministère chargé des Personnes handicapées réunissent un **groupe de travail afin de procéder à une refonte de la marque**.

Ce groupe de travail, initié le 19 avril, se réunira une fois par mois et a **pour ambition d'aboutir d'ici la fin de l'été** à un nouveau référentiel de la marque d'État.

Plus d'informations, sur le lien suivant : <https://presse.economie.gouv.fr/19042023-cp-lancement-du-groupe-de-travail-en-charge-de-la-refonte-de-la-marque-destination-pour-tous/>.

## II. Accessibilité du cadre bâti

### ❖ Paris 2024 : consultation sur l'accessibilité des établissements de tourisme

Dans la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, la Direction générale des Entreprises (DGE) lance une **consultation publique sur l'accessibilité des bâtiments du secteur de l'hôtellerie et de la restauration**.

Ce questionnaire est ouvert à **tous les professionnels de tourisme** (HCD : hôtels, cafés, restaurants) et permettra à la DGE de mesurer la prise en compte de l'accessibilité des personnes en situation de handicap au sein des établissements et d'appréhender au mieux leurs besoins en la matière.

L'enquête est ouverte jusqu'au **4 mai 2023** et est disponible sur le lien suivant : <https://www.entreprises.gouv.fr/fr/actualites/tourisme/paris-2024-consultation-accessibilite-etablissements-tourisme>.

Le référencement de l'offre accessible est essentiel. À travers le site **Acceslibre.info**, l'État référence les établissements qui se sont engagés dans cette démarche. Afin d'accompagner les professionnels dans cet exercice de référencement, la délégation ministérielle à l'accessibilité organisera des webinaires à compter de début mai.

Accès à la plateforme sur le lien suivant : [www.accelibre.info](http://www.accelibre.info)

## III. Accessibilité des transports

### ❖ Lancement de la 2<sup>ème</sup> édition de l'enquête transports urbains et interurbains

Top départ pour toutes les autorités organisatrices de transports !

La **2<sup>ème</sup> édition de l'enquête annuelle sur le suivi de la mise en œuvre de l'accessibilité des réseaux routiers urbains et interurbains** (SD'AP et LOM) lancée par l'État (la DGITM et la Délégation ministérielle à l'accessibilité), le CEREMA, le GART et Agir Transport.

L'enquête sur le lien suivant : <http://enqueteur.nord-picardie.cerema.fr/index.php/736943?lang=fr>

Cette enquête s'adresse aux **AOM responsables de réseaux de transport urbains** (bus, tramway et métro) et l'interurbain (car,TPMR, hors ferroviaire).

Les données seront restituées anonymisée et moyennée.

Les résultats de la 1<sup>ère</sup> édition sont disponibles sur le site <https://www.ecologie.gouv.fr/laccessibilite-des-transports-collectifs>.

### ❖ Mas et/ou MaaS : un outil de la transition écologique ?

La **Fabrique des Mobilités** vient de publier un **rapport dressant un état des lieux de la mobilité par association de services en France (MAS ou MaaS en anglais pour *mobility as a service*)** et proposant une méthode de travail pour alimenter la réflexion sur une nouvelle stratégie nationale et le développement des services.

Ces travaux ont été réalisés sous l'égide de la Direction générale des infrastructures, des transports et des mobilités (DGITM), de la Direction générale des entreprises (DGE) et en partenariat avec le CEREMA.

Retrouvez la synthèse de l'état des lieux des MAS en France et les travaux complets sur le lien suivant : <https://www.fntv.fr/transport-de-voyageurs/nouvelles-mobilites/article/etat-des-lieux-des-mas-en-france-recommandations-en-vue-d-une-strategie>.

### ❖ Ristourne automobile pour les titulaires de la carte mobilité inclusion

Les titulaires de la Carte mobilité inclusion (CMI) portant la mention « invalidité » peuvent bénéficier d'une exonération du malus écologique lors de l'achat d'un véhicule neuf.

En effet, le malus ne s'applique pas aux véhicules suivants :

- Accessible en fauteuil roulant (carrosserie « handicap ») ;
- Acquis par une personne ayant une CMI portant la mention « invalidité » ou d'une carte d'invalidité militaire ;
- Acquis par une personne ayant un enfant mineur ou à charge dans son foyer fiscal qui a une carte CMI portant la mention « invalidité » ou d'une carte d'invalidité militaire.

Plus d'informations sur le lien suivant : <https://www.ecologie.gouv.fr/malus-auto-quelles-sont-reductions-famille-nombreuse-handicap>

## IV. Actualités des partenaires

### ❖ Une banque de pictogrammes en FALC

Le **Service d'Information du Gouvernement (SIG)** a initié une démarche de **création d'une banque de pictogrammes** pour garantir une meilleure compréhension des supports de communications de l'État en s'appuyant sur **les règles du FALC** (Facile à Lire et à Comprendre).

Ces pictogrammes accessibles, c'est-à-dire explicites, simples et faciles à mémoriser, couvrent l'ensemble des sujets traités en interministériel. Ils **garantissent ainsi un fort niveau de lisibilité et d'accessibilité**, ainsi qu'un accompagnement pour les personnes en situation de handicap, mais sont plus largement utiles aux personnes qui ont des difficultés avec la lecture ou encore veulent accéder à l'information rapide.

Plus d'informations sur le lien suivant :

<https://kiosque.communication.gouv.fr/documentation/banque-de-pictogrammes-facile-lire-et-comprendre-falc?tca=8uwjAYyR6HE9Fqj3abVSqaLaXJWIRxEyCKeAL5Q7rs0>.

#### ❖ Mobalib rejoint Acceslibre

**Mobalib** est une entreprise bordelaise innovante qui **qualifie et valorise les données d'accessibilité des territoires** et participent à la **transmission d'informations clés** pour la mobilité des personnes en situation de handicap.

Son objectif est simple :

- Mettre en **conformité administrative les acteurs privés et publics** au regard de la réglementation des Registres Publics d'Accessibilité ;
- **Valoriser et diffuser les données d'accessibilité** d'intérêt général auprès de ceux qui en ont besoin

Pour atteindre ce double objectif, Mobalib a choisi d'utiliser la **plateforme gouvernementale Acceslibre.info** pour la collecte des données, en choisissant de l'intégrer à ses propres outils numériques. Les données de chaque ERP étant à la fois intégrées à la plateforme spécialisée MobaLink et sur le site Acceslibre.info.

Pour plus d'informations sur le lien suivant : <https://www.mobalib.com/>

Contact à l'adresse suivante : [contact@mobalib.com](mailto:contact@mobalib.com)

#### ❖ Rencontre autour du handicap à la Bibliothèque publique d'information

De mars à mai 2023, la Bibliothèque publique d'information (BPI) organise un cycle de rencontres intitulé « Handicaps : une vie à part », gratuit et accessible (LSF, vélotypie...).

La prochaine, et dernière rencontre, intitulée « **Expériences de vies sourdes à travers l'art. Entre processus de réparation identitaire et élan émancipateur** » est prévue le 15 mai à 19h. En compagnie de Juliette Dalle (CNRS et artiste plasticienne), Olivier Schetrit (anthropologue et comédien (CEMS – EHESS), d'Andrea Benvenuto (philosophe, maîtresse de conférences à l'EHESS (CEMS-PHS) et en présence d'Isabelle Ville (sociologue, directrice de recherches à l'INSERM et directrice d'études à l'EHESS), cette rencontre sera consacrée à la surdité.

Plus d'informations sur le cycle de rencontres sur le lien suivant :

<https://www.bpi.fr/selection-ressources-handicap-2023/>

Les deux premières séances de ce cycle – « *Prendre soin ou prendre en charge* » (6 mars 2023) et « *Vie publique, vie privée : quelles places pour le handicap ?* » (3 avril 2023) - sont disponibles en replay sur le lien suivant <https://replay.bpi.fr/captations/handicaps-une-vie-a-part/>.



❖ 10<sup>ème</sup> anniversaire du Musée d'Histoire et de Culture Sourde

Cette année, le **Musée d'Histoire et de Culture Sourde**, situé à Louhans (Saône-et-Loire), célèbre ses **10 ans**. Pour l'occasion, une fête est organisée du samedi 6 mai (9h) au lundi 8 mai 2023 (13h).

Pour vous inscrire, rendez-vous sur le site internet du musée : <https://www.musee-sourds-louhans.fr/>.

Vous aurez la possibilité de choisir des options (repas, conférences, etc.).

## V. Dernières publications et formations

❖ Formation en Communication Alternative Améliorée (CAA)

Une **formation dédiée à la Communication Alternative Améliorée** est proposée au milieu scolaire et éducatif. Ce programme de formation en e-learning (12 modules d'une durée totale de 8h), est disponible gratuitement dans le but de sensibiliser et de démocratiser les usages de la CAA et particulièrement dans les milieux scolaires et éducatifs.

Les inscriptions sont ouvertes **jusqu'au 26 juin 2023**. Inscription disponible sur le lien suivant :

<https://inclutec.learnbox.com/inscription/6405f652cea6ah04wqpgg7833mstcxczbn/>

Les modules seront accessibles **jusqu'au vendredi 30 juin 2023**.

❖ Un film sur le thème des prisons et des EPHAD

« *Sortir de la pénombre : de la prison à l'EHPAD* » est un **documentaire** commandé par le ministère de la Justice (Direction de l'administration pénitentiaire), le ministère de la Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées (Direction générale de la cohésion sociale) et en partenariat avec la Fédération nationale des associations de directeurs d'établissements et de services pour personnes âgées (FNADEPA).

Il met en lumière la **situation de personnes détenues âgées en perte d'autonomie** ainsi que leur accueil à leur sortie de détention, ou en aménagement de peine, au sein des EPHAD.

Plus d'informations sur le lien suivant : <https://www.fnadepa.com/article/la-fnadepa-partenaire-du-film-documentaire-sortir-de-la-penombre-de-la-prison-a-l-ehpad>

❖ Plongez dans le guide « Les parcs nationaux accessibles à tous » !

Les **parcs nationaux de France** et l'**Office français de la biodiversité** (OFB) viennent d'éditer la 4<sup>ème</sup> édition actualisée et enrichie du guide « **Les parcs nationaux accessibles à tous** ».

L'objectif de cette nouvelle édition est de permettre aux personnes en situation de handicap de découvrir **l'intégralité des services présents dans les parcs nationaux**, afin de **profiter de la nature et d'apprendre à mieux la connaître**.



De nombreux projets ont été réalisés avec le soutien de GMF, mécène des parcs nationaux sur le thème « La nature en partage ».

Pour chaque parc, les points d'information, les hébergements et les lieux de restauration, les points d'intérêts et les services sont déclinés selon une logique géographique de proximité afin de faciliter l'organisation d'une balade à la journée ou d'un séjour.

Le guide est disponible sur le lien suivant :

<https://www.calameo.com/ofbiodiversite/books/00350294826dcacfd5a4>

❖ Le livre « **Le chien guide, la prunelle de mes yeux** »

A l'occasion de ses 50 ans, la Fédération Française des Associations de Chiens guides d'aveugles (FFAC) publie un nouveau livre sur les chiens guides d'aveugles : **Le chien guide, la prunelle de mes yeux**.

En retraçant le parcours de ces chiens, cet ouvrage **répond à de nombreuses questions** : leurs races, les ordres auxquels ils doivent répondre, etc. Il donne aussi toutes les clés pour faire la demande d'un chien, ou pour proposer son aide à une école de chiens guides, et livre les témoignages d'éducateurs, de familles d'accueil et de personnes déficientes visuelles, dont le chien guide a changé la vie.

Le livre est sorti en librairie le 26 août 2022 et pour tout achat, 1 € sera reversé à la FFAC.

Le livre est également vendu par la FFAC au tarif de 20 € (hors frais d'expédition) pour la France métropolitaine. Il peut vous être adressé en version numérique accessible sur simple demande via notre formulaire de contact. Enfin, il est disponible en version audio.

Plus d'informations sur le lien suivant : <https://www.chiensguides.fr/livre-chiens-guides-daveugles-50-ans>

❖ **Séniors et handicapés : mêmes combats**

La transition démographique est un enjeu de société, d'ici 2060, un tiers de la population aura plus de 60 ans. Si l'avancée en âge s'accompagne souvent par **une perte d'autonomie**, physique et intellectuelle, elle ne peut s'y limiter.

À l'occasion de la sortie du livre de Julien Damon, intitulé « *Toilettes publiques. Essai sur les commodités urbaines* », dans lequel il s'intéresse aux nécessités prosaïques de certains lieux publics, il est important de rappeler les espaces urbains sont souvent source de stress et de difficultés pour les personnes âgées.

Lien du livre de Julien Damon :

<https://www.pressesciencespo.fr/fr/book/?GCOI=27246100723760>

Pour favoriser leur inclusion, **le CEREMA a publié plusieurs documents pour penser l'accessibilité à destination des séniors.**

- [Penser l'accessibilité à destination des personnes âgées](#), février 2019
- [L'accessibilité comme levier pour construire une politique publique en faveur des séniors](#), février 2023.

❖ **Un livre blanc alliant intelligence artificielle et inclusion**

Le **collectif Impact AI**, un collectif de réflexion et d'action d'acteurs divers réunis pour favoriser l'adoption de l'intelligence artificielle (IA) de façon responsable, s'est associé à l'EdTech, et publie une étude sur **l'apport de l'intelligence artificielle dans la formation**, pour **faciliter l'apprentissage des personnes en situation de handicap**.

Ce livre blanc se divise en 3 parties (vision de la situation actuelle, interviews d'éditeurs, perspectives sur les besoins et les solutions) et invite les acteurs de l'inclusion à agir en intégrant dans leurs conceptions des solutions d'intelligence artificielles.

Cette étude a pour objectif d'être partagée et enrichie, avec l'ensemble des acteurs de l'inclusion, pour passer à une étape de mise en œuvre et accélérer la transformation des formations proposées aux personnes en situation de handicap.

Livre blanc disponible sur le lien suivant :

<https://www.pressesdesciencespo.fr/fr/book/?GCOI=27246100723760>

Si vous souhaitez contribuer, vous pouvez contacter l'adresse suivante : [contact@impact-ai.fr](mailto:contact@impact-ai.fr)